

NOTES DU MOIS

DATES
IMPORTANTES

RAPPELS

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

AGRANDISSEMENT

Bavard du CAMPANILE

AVRIL 2024

Dates importantes

DATES
IMPORTANTES

RAPPELS

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

AGRANDISSEMENT

Organisme de participation de parents:
La prochaine rencontre aura lieu le 4 avril. Nous préparons activement la soirée multiculturelle.

Après-midis à horaire modifié :
4 avril pour le préscolaire et le 1^e cycle; 10 avril pour le 2^e et 3^e cycle .
En après-midi auront lieu des activités avec le service de garde.
La prochaine journée pour le préscolaire et le 1^{er} cycle aura lieu le 4 avril.

Journée du 8 et 22 avril:
- Le 8 avril est une journée pédagogique;
- Le 22 avril est une journée d'école et sera un jour 9.

Avril 2024						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2 ₁₀	3 ₁	4 ₂	5 ₃	6
7	8 ₄	9 ₅	10 ₆	11 ₇	12	13
14	15 ₈	16 ₉	17 ₁₀	18 ₁	19 ₂	20
21	22*	23 ₃	24 ₄	25 ₅	26 ₆	27
28	29 ₇	30 ₈				

Conseil d'établissement: 22 avril prochain. Si vous souhaitez y assister comme membre du public, veuillez écrire à valerie.gauthier@cssdd.gouv.qc.ca

INFORMATIONS & RAPPELS IMPORTANTS

DATES
IMPORTANTES

RAPPELS

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

AGRANDISSEMENT

- Les cours débutent à 8h le matin et 12h50, il est important que votre enfant soit présent à cette heure s'il n'est pas inscrit au service de garde. Avec le début des travaux, merci de prévoir le temps de déplacement en conséquence.

- Les températures printanières arrivent doucement. Merci d'envoyer votre enfant avec les habillements adéquats en fonction de la météo annoncée chaque jour. Si de la neige et des températures froides sont annoncées (en bas de 5 degrés Celsius), le manteau d'hiver, les bottes, le pantalon de neige, la tuque et les mitaines sont exigés pour pouvoir sortir à l'extérieur.

- Le comité solidarité (de l'OPP) a installé un grand bac à l'entrée de la porte 2 pour recueillir des dons de vêtements d'extérieur (hiver, automne et printemps) et de chaussures/bottes pour réapprovisionner la friperie de l'école. Les habits devenus trop petits pour vos enfants pourront faire le bonheur de d'autres enfants de notre école :) Merci de votre générosité!

- La 2^e communication pour les groupes de 6^e année devrait être publié le 11 avril. Un courriel vous sera envoyé lorsque le tout sera disponible sur le portail Mozaïk.

Pour une bouche en santé !

Pour protéger les dents contre la carie, brossez les dents **2 minutes au moins 2 fois par jour**.



Il faut utiliser la bonne quantité de dentifrice fluoré:

- De 0 à 3 ans : un grain de riz



- 3 ans et plus : un petit pois



Encouragez votre enfant à **cracher le surplus de dentifrice**.



Évitez de rincer la bouche et attendez **30 minutes** avant de boire ou de manger.



DATES
IMPORTANTES

RAPPELS

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

AGRANDISSEMENT

Activités à l'école

DATES
IMPORTANTES

RAPPELS

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

AGRANDISSEMENT

Avril, mois de l'autisme

En ce mois d'avril, mois de l'autisme, différentes activités sont organisées dans l'école pour souligner nos élèves des étoiles filantes. Entre autres, les 2, 9, 15, 22 et 29 avril, le personnel et les élèves sont invités à porter des vêtements colorés/Tie-Dye. Les élèves sont également invités à aller visiter une classe des étoiles filantes ainsi que le local sensoriel de l'école avec leur enseignante.



Soirée multiculturelle

Veillez noter à votre agenda la date du 23 mai prochain pour notre soirée multiculturelle, édition 2024. Au programme, plusieurs petites bouchées venant des 4 coins du monde, musique et danse. Les coupons seront en vente au début du mois de mai.

Si vous désirez tenir une table et cuisiner des bouchées pour cet évènement, nous vous invitons à lire et compléter le formulaire suivant:

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=43N25y2nSUueTHX4lclnNWc8B9rBiNVAhMK_9A4dIWhUMDFVSEM2VDhQWUpCNE1INTRMVOxVUTNLOS4u

Activités à l'école

DATES IMPORTANTES

RAPPELS

ACTIVITÉS

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

AGRANDISSEMENT

SOIRÉE MULTICULTURELLE

23 MAI
2024
17H À 19H

Dans le
gymnase de l'école
du Campanile

Venez déguster des bouchées préparées par des parents pour représenter les cultures de l'école

Coupons en prévente à **1\$** en mai auprès des professeurs de l'école et de M^{me} Jessica et M^{me} Rawia



Activités à l'école

DATES
IMPORTANTES

RAPPELS

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

AGRANDISSEMENT

Distribution de plats cuisinés pour des organismes

Les élèves du service de garde ont cuisiné des plats avec leurs éducatrices dans l'objectif d'aller les porter dans différents frigos communautaires qui viennent en aide aux personnes dans le besoin. Des membres de l'OPP ont aidé à faire la distribution des plats.

Défi OsEntreprendre

Le groupe des étoiles filantes de Mme Chrystel et Mme Maryse a été retenu pour participer au Défi OsEntreprendre avec leur projet de confection de tisane céleste.

Pour leur projet de Marché de Noël et de distribution de plats cuisinés, les élèves du service de garde en collaboration avec leurs éducatrices ont également été sélectionnés.

Les deux projets recevront un montant de 500\$ pour faire vivre leurs activités.



Activités à l'école

DATES IMPORTANTES

RAPPELS

ACTIVITÉS

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

AGRANDISSEMENT

En collaboration avec Les Jardins du Logidor:



LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

1 juin 2024

5 à 17 ans

DE 10H À 14H, À LA RÉSIDENCE

RENDEZ-VOUS AU **PETITSENTREPRENEURS.CA**

Si vous connaissez un ou une jeune de 5 à 17 ans qui est intéressé à avoir sa petite entreprise d'un jour, inscrivez-le au : **petitsentrepreneurs.ca**.

Invitez-le à se joindre au Marché de la résidence!

Encouragez-les à réaliser leur petite entreprise d'un jour et visitez leur kiosque!

COGIR
RÉSIDENCES

Conseil d'établissement

DATES
IMPORTANTES

RAPPELS

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

AGRANDISSEMENT

Lors de la réunion du 25 mars, le conseil d'établissement a approuvé le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Plusieurs questions ont été posées sur la situation actuelle à l'école, dont le sentiment de sécurité des élèves. Les membres du CÉ ont aussi posé des questions sur le rôle des intervenants et sur les actions mises en place pour prévenir les situations de violence et d'intimidation.

Des changements significatifs ont été faits au plan à la suite de l'adoption du projet de loi 47 *Loi visant à renforcer la protection des élèves*. Le plan s'inscrit dans les valeurs de l'école et dans le programme de développement d'habiletés sociales déjà mis en place.

Le lien vers le plan vous a déjà été envoyé par courriel. Si ce n'est pas déjà fait, vous êtes invités à le consulter.

Le conseil d'établissement a aussi adopté les questions d'un sondage permettant d'évaluer les perceptions de sécurité des élèves de 2e et de 3e cycle ainsi que des parents. Vous êtes invités à y répondre en grand nombre lorsqu'il vous sera envoyé.

Le conseil souhaite vous rappeler que la violence n'a pas sa place dans notre milieu. Si vous entendez parler de situation violente ou si vous en êtes témoin, n'hésitez pas à communiquer avec l'école.

- Le conseil d'établissement

Agrandissement

DATES
IMPORTANTES

RAPPELS

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

AGRANDISSEMENT

Tel qu'envoyé par courriel et indiqué sur le site web de l'école (ici), le stationnement pour les parents est fermé pour la durée des travaux. Il est important de suivre les directives données pour assurer la sécurité de tous.

Il est possible de se stationner sur la rue Alain, sur la rue Grandjean en arrivant de l'est ou sur la rue Laudance en arrivant de l'ouest pour débarquer vos enfants. S'ils ont à traverser le chemin Ste-Foy à pied, ils devront le faire obligatoirement via le passage piétonnier avec le brigadier. Cela fait partie du *Code de sécurité routière* du Gouvernement du Québec.

Selon le *Code de la sécurité routière*, le piéton doit :

- utiliser le trottoir qui borde la chaussée. S'il n'y en a pas, il peut circuler au bord de la route ou sur l'accotement en privilégiant le sens contraire de la circulation des véhicules. Si toutefois il était plus sécuritaire de circuler dans le même sens que la circulation (par exemple si la chaussée est éclairée ou si l'accotement est plus large), le piéton peut choisir cette option.
- traverser aux intersections et aux passages pour piétons. Il est recommandé de vérifier la circulation avant de traverser en regardant à gauche, à droite, de nouveau à gauche et à l'arrière
- se conformer aux feux pour piétons installés aux intersections. S'il n'y en a pas, il doit se conformer aux feux de circulation

Selon le *Code de la sécurité routière*, le piéton ne peut pas :

- traverser une intersection en diagonale, sauf si un agent de la paix, un brigadier scolaire ou une signalisation l'autorise à le faire
- faire de l'auto-stop sur la chaussée ou à un endroit où le dépassement est interdit
- circuler sur une autoroute ou sur ses voies d'accès

SANCTIONS

Si un piéton ne se conforme pas aux règles du *Code de la sécurité routière*, il risque une amende.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site du gouvernement à ce sujet: [Piétons : ce que dit la loi - SAAQ \(gouv.qc.ca\)](http://www.gouv.qc.ca)

Agrandissement

DATES
IMPORTANTES

RAPPELS

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

AGRANDISSEMENT

RAPPEL: L'allée de courtoisie est **STRICTEMENT RÉSERVÉE AUX AUTOBUS** pour les périodes suivantes; qu'il y ait un membre du personnel présent ou une barrière installée ou non, les heures où l'allée est fermée demeurent les mêmes en tout temps :

- 7h45 à 8h15
- 15h à 15h30

En dehors de ces heures, les parents peuvent utiliser l'allée de courtoisie pour déposer leur enfant le matin ou pour le reprendre le soir. Il est possible d'y demeurer seulement quelques minutes.

La zone de stationnement est réservée au personnel de l'école détenteur d'une vignette pour toute la durée des travaux.

Merci de votre collaboration! 😊

Agrandissement

DATES
IMPORTANTES

RAPPELS

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

AGRANDISSEMENT

Pour le préscolaire

La porte sur le côté de l'école et la petite cour ne pourront plus être utilisées.

Arrivée le matin à 8h :

Si vous venez reconduire votre enfant seulement pour le début des cours à 8h05, vous devez vous rendre sur la cour d'école, derrière l'école. Vous pouvez laisser votre enfant sur la cour de façon autonome ou, si vous tenez à faire le lien avec l'enseignante, vous la retrouverez près de la porte 5 (en face du cabanon). Merci de porter attention à ce que les enfants soient habillés adéquatement selon la température.

Il est important d'être à l'heure, car les enseignantes ne débiteront pas forcément la journée à l'extérieur. Si vous êtes en retard, vous devrez sonner à la porte 2 pour laisser votre enfant à la secrétaire. Il pourra ensuite rejoindre son groupe.

Départs à 10h39

Si vous venez chercher votre enfant pour la période du diner, vous présenter devant la porte 1. Attendez et les enseignantes viendront reconduire les enfants.

Arrivée le midi à 12h51

Pour ramener votre enfant à 12h51, accompagnez-le à la porte 1 et son enseignante viendra le chercher.

Départs à 15h16

Si vous venez chercher votre enfant tout de suite à la fin des classes, vous présenter devant la porte 1. Attendez et les enseignantes viendront reconduire les enfants.

Pour les élèves inscrits au service de garde, vous passez par la porte 2 comme avant.